



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20250219-476_2025-DE
Date de télétransmission : 21/02/2025
Date de réception préfecture : 21/02/2025

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 19 Février 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 19 membres, absents excusés ayant donné procuration : 8 membres, absents excusés : 2 membres, absent : 0 membre

POINT N° 476

SUBVENTION A L'ASSOCIATION PEGASE ALBE POUR LA PARTICIPATION DE
MME BERRET AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'EQUITATION

Mme la Maire expose :

Mme Berret, cavalière dans le club d'équitation d'Albé depuis plusieurs années, sollicite une subvention pour sa participation prochaine au championnat de France d'équitation.

Considérant que :

- notre commune ne possède pas de club équestre lui permettant d'exercer cette pratique,
- cette compétition représente une étape importante dans la carrière sportive de Mme Berret,
- sa participation mettra en avant l'image de notre territoire et de ses valeurs sportives

Madame la Maire propose d'accorder une subvention de 150 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

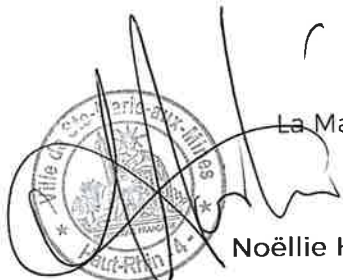
DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150 € à l'Association Pégase Albé pour la participation de Mme Berret au championnat de France d'équitation.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,


Gaëlle SKOCIBUSIC

La Maire,


Noëllie HESTIN